

NUCLEAIRE :

Après Fukushima, il faut de la démocratie pour résoudre l'équation : réponse aux besoins énergétiques et diminution des rejets de CO2



www.cgt.fr

Les événements récents qui ont touché le nord-est du Japon ont rappelé à l'homme que son quotidien pouvait être remis dans la perspective du temps géologique en quelques minutes.

Dans le cas de la catastrophe de Fukushima, il faut bien discerner ce qui est lié au mouvement de la croûte terrestre ou à la durée de vie des substances radioactives et ce qui est dû à la responsabilité humaine.

Depuis quelques mois se multiplient les événements que l'esprit humain avait tendance à considérer comme très rare (séismes, inondations, tornades, marées noires). Les sciences et les techniques avaient pourtant permis de prévenir ou d'alléger pas mal de ces catastrophes et non de les rendre impossible.

Dans le cas de bâtiments non conformes, de pétroliers ou de plates-formes mal entretenus, de centrales mal sécurisées... il faut pointer du doigt la responsabilité des acteurs. Il est clair que le retrait de l'État additionné à la cupidité marchande des responsables ont accentué les risques.

Oui, il y a une évidente contradiction entre la recherche de réduction des coûts pour augmenter les dividendes des actionnaires et la mise en œuvre d'une politique indus-

trielle de long terme au service de l'intérêt général, garantissant un haut niveau de sécurité pour les salariés et les citoyens.

Si la situation française et européenne n'est pas comparable aujourd'hui, les politiques de libéralisation des marchés peuvent néanmoins nous amener à ces situations à terme. Le débat qui s'engage montre également qu'il y aura des répercussions : il y aura un avant et un après Fukushima.

La question immédiate concerne l'inspection de la sûreté des installations nucléaires de base demandée à l'Autorité de Sûreté du Nucléaire, dont nous avons toujours souligné l'importance et le rôle. Nous avons réclamé qu'un tel examen de la sûreté ne se limite pas aux seuls aspects techniques. Il doit prendre en compte les conditions d'exploitation des installations, notamment en termes de sous-traitance ou d'impact de réduction des coûts, particulièrement sur la formation et les conditions de travail.

Garantir une sûreté de haut niveau, c'est rendre indissociables les aspects

techniques, sociaux, organisationnels et humains. Nous avons obtenu que ces aspects soient inclus dans le cahier des charges de l'audit. Par contre, nous n'avons à ce jour aucune réponse concernant le nucléaire militaire qui pourtant pose exactement les mêmes questions.

La CGT a toujours promu l'idée selon laquelle les options énergétiques impliquent des choix de société. En effet, l'énergie est consubstantielle au développement humain. Chaque être sur la planète doit avoir accès à l'énergie, à l'eau, à la santé, à l'éducation, à la communication, à la culture dans l'objectif du développement humain durable.

Les inquiétudes légitimes doivent permettre d'aborder le débat non pas de manière tronquée, mais de l'organiser grand angle, afin de ne tromper personne et **mettre sur la table tous les paramètres de l'équation à laquelle nous devons collectivement répondre: fournir de l'énergie à tous les habitants de la planète, à un coût abordable tout en réduisant de manière drastique nos émissions de CO2.**

Les scientifiques peuvent permettre d'éclairer ce débat, de manière objective.

Le débat sur la politique énergétique concerne donc chaque citoyen et doit s'effectuer de manière démocratique, en donnant à chacun les éléments nécessaires pour se forger son opinion.

La situation que crée l'accident de Fukushima pose plus largement la question de la technologie et du progrès. La gestion des risques est à la fois un problème industriel et un problème plus large de protection civile face aux catastrophes. Ainsi les syndicalistes japonais nous ont indiqué les difficultés des premiers secours avec les diminutions des services publics principalement hospitaliers et pompiers.

Elle questionne nos modes de développement et nos modes de vies dans un contexte où les destins des hommes de la planète sont de plus en plus liés. Les rejets de CO² par exemple sont produits par les pays développés mais ont des conséquences sur l'ensemble des peuples de la planète avec notamment les effets du réchauffement climatique.

Elle nous oblige à mieux définir le contenu d'une transition énergétique vers une économie à bas carbone.

Nous devons répondre aux besoins énergétiques de tous les êtres humains sur la planète en prenant en

compte le problème du réchauffement climatique qui oblige à réduire nos émissions de CO₂.

Compte tenu des technologies de recherche géologique, les ressources fossiles sont en quantité limitée, sauf pour le charbon, qui reste l'énergie la plus utilisée dans le monde.

Il est nécessaire de rappeler que 1,6 milliard d'humains n'ont pas accès à l'électricité et que 80 % de l'énergie est consommée par 20 % de la population mondiale.

Même dans notre pays, le droit à l'énergie n'est pas gagné avec 3,4 millions de foyers en précarité énergétique et 100 000 coupures d'électricité et autant en gaz par an.

La question du prix de l'énergie qui étrangle aujourd'hui nombre de ménages et des pays entiers doit donc être examinée sérieusement et non de façon démagogique. Les choix énergétiques ont aussi des dimensions économiques.

Il va donc être nécessaire de produire plus d'énergie au niveau mondial, même avec un scénario d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique nécessaires. Il faudra donc la produire différemment.

Les pays développés ont assis leur développement sur les énergies fossiles qui d'une part sont en quantité limitées et d'autre part sont émettrices de CO₂. Nous ne pouvons que

constater que la possession de ces énergies fossiles est source de conflits sur la planète. Il serait donc nécessaire de gérer ces ressources collectivement comme biens publics de l'humanité.

Pour une transition énergétique qui permette d'atteindre les objectifs de réduction de rejet de CO₂

La CGT réaffirme en premier lieu son choix d'un mix énergétique diversifié à faible niveau d'émission de CO₂ en s'appuyant à la fois :

- sur un plan ambitieux d'économies d'énergie ;
- sur le développement des énergies renouvelables ;
- sur l'atout que constitue un parc nucléaire qu'il faut aujourd'hui moderniser et exploiter de façon sécurisée en respectant toutes les catégories de salariés qui y travaillent.

Les économies d'énergies sont possibles dans les bâtiments qui consomment 40 % de l'énergie totale, les transports (30 %) et l'industrie (30 %). Il faut engager une politique d'isolation de l'habitat et de relocalisation de la production (70 % du transport mondial concerne des produits industriels).

L'urbanisme est également questionné afin de per-

mettre d'habiter près de son lieu de travail, ainsi que l'importance des transports collectifs.

Les énergies renouvelables doivent être développées en prenant en compte leurs caractéristiques d'intermittence.

Il est nécessaire de donner un rôle central à la recherche, en particulier sur le solaire qui a des marges de progression importantes, ainsi que sur le stockage de l'électricité qui bouleverserait le paysage énergétique.

La recherche doit également s'accroître sur les questions de captage et de stockage de CO₂, sur les déchets, ainsi que sur le nucléaire quatrième génération et la fusion, qui serait un changement de paradigme.

L'abaissement régulier du niveau d'émissions de CO₂ et des autres impacts négatifs sur l'environnement doivent être des priorités.

Pour la CGT le maintien ou la baisse de la part du nucléaire dans la production d'électricité ne sont pas des objectifs en soi. C'est une longue transition énergétique qu'il faut bâtir pour s'affranchir progressivement des sources d'énergies fossiles.

Ainsi la répartition par activité des émissions de CO₂ en France est de 34 % pour les transports, 23 % pour le résidentiel et le tertiaire, 24 % pour l'industrie manufacturière, 16 % pour la transformation d'énergie.

Les scénarios qui prévoient de se priver du nucléaire s'appuient sur une compensation d'électricité produite à partir du gaz, ce qui augmenterait nos émissions de CO₂. De surcroît notre fourniture en gaz est liée majoritairement à l'importation, sauf à trouver des techniques permettant d'exploiter proprement les gaz de schistes qui peuvent se trouver dans nos sous-sols.

La durée de vie des centrales nucléaires doit être le résultat d'une analyse de sûreté et de l'évaluation de l'intérêt de remplacer les tranches anciennes par des tranches dotées d'une sûreté renforcée, voire intrinsèque, plutôt que d'un simple calcul économique. De ce point de vue, la prise en compte de ce qui s'est passé à Fukushima est indispensable, aussi bien sur les installations existantes que sur les nouveaux projets.

Les comparaisons économiques entre les filières de production doivent correctement intégrer les coûts d'investissement et d'exploitation, en prenant en compte dans tous les cas les coûts complets.

En matière nucléaire il faut bien entendu inclure le retraitement des combustibles, le stockage des déchets, le démantèlement et les coûts résultants des améliorations de la sûreté exigées par le retour d'expérience de Fukushima.

Là encore nous ne pouvons que constater le rôle central de la recherche. Aujourd'hui le coût de l'éolien ou du solaire est supérieur d'un facteur 5 à 10 au coût du nucléaire.

Une maîtrise publique pour investir et maîtriser les prix

De nombreux facteurs se conjuguent pour pousser les prix de l'énergie à la hausse. Certains s'en réjouissent en considérant que cela constitue un élément de régulation. La CGT considère au contraire qu'il faut agir pour maîtriser les prix afin ne pas aggraver les phénomènes de rationnement et d'exclusion d'une partie de la population.

Il faut en même temps consacrer les efforts financiers importants pour réaliser les investissements nécessaires aux transitions indispensables vers une économie à faible teneur en carbone.

Ainsi des propositions apparaissent avec une tarification différente en fonction des consommations. Si celles-ci apparaissent intéressantes en première analyse, elles comportent le risque de remettre en cause le fondement du service public.

La CGT est renforcée dans sa conviction que la priorité est la maîtrise publique du secteur de l'énergie qui seule peut permettre de relever simultanément les défis de la transition vers une économie bas carbone et

de la satisfaction des besoins d'accès à l'énergie à un prix abordable pour tous.

De plus, nous ne pouvons que constater que les intérêts des actionnaires sont antagoniques aux investissements nécessaires pour assurer une politique industrielle au service de tous. La maîtrise publique, avec des réels droits d'intervention pour les salariés et les citoyens est un élément nécessaire à la transparence et la sûreté.

Au plan international, il n'existe aucune convention ou recommandation garantissant aux travailleurs les meilleures conditions de travail et de sécurité dans le nucléaire ou dans les secteurs industriels à risques.

Nous demandons à l'OIT, avec la Confédération Syndicale Internationale, de se pencher sur cette question en mettant gouvernements, employeurs et travailleurs autour d'une même table pour

garantir ainsi aux salariés, à leurs familles et aux populations environnantes une sécurité maximale.

Cela peut éviter cette dérive financière à laquelle se livrent les grands acteurs de l'énergie, comme par exemple, la construction de centrales nucléaires low cost, qui préfigurent aussi une approche à bas coût et de mise en concurrence des droits des salariés.

Tout au contraire, un haut niveau de sécurité nécessite de hautes garanties sociales, de grands investissements technologiques, en matière de recherche, en formation, en emplois qualifiés.

Dans un premier temps, les accords cadres mondiaux au sein de ces groupes mondiaux doivent prendre en compte tous ces aspects. Nos fédérations syndicales internationales et nationales ont un grand rôle à jouer pour faire avancer ces sujets très rapidement.

Il est indispensable de prendre collectivement à bras le corps les questions énergétiques, car la réponse donnée structure les choix de société dans laquelle nous vivons et engage fortement l'avenir.

Il nous appartient de prendre toute notre place dans ce débat pour sortir du schéma suivant :

- d'un côté, la dégradation accélérée de la planète bouleverse le climat, conduira rapidement à des tensions très fortes pour la possession des ressources fossiles et produira des migrations massives de population consécutives à la question de l'eau ;
- de l'autre, le maintien d'une large partie de la population en dehors du progrès permis par l'accès et le droit à l'énergie.

Il existe une voix d'avenir que nous défendons : définir le contenu d'une transition énergétique, dans le cadre d'une maîtrise publique, dans l'objectif du développement humain durable en France, en Europe et dans le monde. C'est par le débat démocratique que les choix doivent être fait !

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EST-ELLE...

- UTILE
- NECESSAIRE
- INDISPENSABLE
- ESSENTIELLE
- SUPERFÉTATOIRE

